

NATIONS UNIES

CONSEIL

DE SECURITE UN LIBRARY



JAN 6 1983

Distr.  
GENERALE

S/15550  
5 janvier 1983  
FRANCAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

UN/SA COLLECTION

RAPPORT DU SECRETAIRE GENERAL CONCERNANT LES POUVOIRS DES  
REPRESENTANTS, REPRESENTANTS ADJOINTS ET REPRESENTANTS  
SUPPLEANTS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SECURITE ELUS  
POUR LA PERIODE 1983-1984

A sa 36ème séance, le 19 octobre 1982, l'Assemblée générale a élu Malte, le Nicaragua, le Pakistan, les Pays-Bas et le Zimbabwe membres non permanents du Conseil de sécurité pour un mandat de deux ans à compter du 1er janvier 1983.

Conformément à l'article 15 du règlement intérieur provisoire du Conseil de sécurité, le Secrétaire général annonce qu'en ce qui concerne la représentation des membres du Conseil de sécurité élus pour la période 1983-1984, il a reçu les communications mentionnées ci-dessous.

Malte. Dans un télégramme daté du 21 décembre 1982, le Ministre des affaires étrangères de la République de Malte a indiqué que M. Victor Gauci avait été nommé représentant de Malte au Conseil de sécurité et que M. Saviour Borg avait été nommé représentant adjoint.

De l'avis du Secrétaire général, ce télégramme constitue des pouvoirs provisoires suffisants.

Nicaragua. Dans une lettre datée du 21 décembre 1982, le Ministre des affaires étrangères de la République du Nicaragua a indiqué que M. Victor Hugo Tinoco Fonseca, ministre adjoint des affaires étrangères, avait été nommé représentant du Nicaragua au Conseil de sécurité, que M. Francisco Javier Chamorro Mora avait été nommé représentant adjoint et que M. Julio Icaza Gallard, Mme Daysi Moncada Bermudez, M. Jaime Hermida Castillo et M. Orlando Moncada Zapata avaient été nommés représentants suppléants.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

Pakistan. Dans une lettre datée du 26 novembre 1982, le Ministre des affaires étrangères du Pakistan a indiqué que M. S. Shah Nawaz avait été nommé représentant de la République islamique du Pakistan au Conseil de sécurité, que M. Khalid Mahmood avait été nommé représentant adjoint et que M. Qazi Shaukat Fareed, M. Javid Husain, M. Sajjad Ali et M. Riaz Mohammad Khan avaient été nommés représentants suppléants.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

Pays-Bas. Des pouvoirs signés le 22 novembre 1982 par le Ministre des affaires étrangères du Royaume des Pays-Bas attestent que M. Hugo Scheltema a été nommé représentant des Pays-Bas au Conseil de sécurité, que M. J. H. Meesman, M. P. M. Kurpershoek et M. R. H. Serry ont été nommés représentants adjoints et que M. J. E. Craanen et M. R. E. M. van Lanschot ont été nommés représentants suppléants.

De l'avis du Secrétaire général, ces pouvoirs sont en bonne et due forme.

Zimbabwe. Dans un télégramme daté du 5 janvier 1983, le Ministre des affaires étrangères de la République du Zimbabwe a indiqué que M. Elleck Kufakunesu Mashingaidze avait été nommé représentant du Zimbabwe au Conseil de sécurité. Dans une lettre datée du 21 décembre 1982, le Représentant permanent du Zimbabwe auprès de l'Organisation des Nations Unies a fait savoir que M. Stephen Cletus Chiketa avait été nommé représentant adjoint du Zimbabwe au Conseil de sécurité et que M. Alban Taka Dete, M. Galilee Jess Jani et M. Nicholas Dhlamini Kitikiti avaient été nommés représentants suppléants.

De l'avis du Secrétaire général, ces communications constituent des pouvoirs provisoires suffisants.

-----